Image not found or type unknown

Prise au piege/urgent contrat mutuelle sante

Par **ysau40**, le **24/01/2012** à **09:30**

Mutuelle tranquillite sante.
Depuis mon inscription eux , je n’ai eu que des ennuis et le dernier en date , une augmentation
De tarif depuis le mois d’octobre 2011 hors je ne suis pas d’accord.
Je suis à jour de mes primes , mais sans le paiement de cette augmentation , ils refusent de se
déconnecter de la sécurite sociale ce qui me pose un problème vu que j'ai une nouvelle Mutuelle
qui ne me prendra pas en charge sans la déconnection, hors j'ai des vignettes jaunes qui me coûte 40£ par mois , j'ai commencé chez eux à 156£ et je termine à 196£38 soit disant une prime non payée ce qui est faux, mais ils ont trouvé cette astuce pour me faire payer l'augmentation.
Je suis donc prise au piège, car même si je dois les mettre au médiateur, ça va être très long et comme je suis diabetique mes remboursements hors traitement ne seront pas remboursés, que faire?
Merci de me donner un conseil de toute urgence si vous le pouvez .
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés